



entreprendre pour aider

FONDS DE DOTATION

Roger et Aleth Paluel-Marmont

La lettre d'information

n° 35 – printemps 2024

.....

Éditorial

Matthieu Delorme,
Président

Chers Amis,

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre et à lire cette lettre, et je voudrais en premier lieu vous remercier pour cet intérêt grandissant que notre action suscite, qui nous encourage à la poursuivre résolument.

J'aimerais aussi remercier nos partenaires pour la reconnaissance et la confiance qu'ils nous accordent. En effet, le nombre de projets qui nous sont présentés est en forte hausse, à tel point que, le premier trimestre de 2024 étant à peine achevé, une grosse partie de nos ressources actuelles pour l'année est déjà engagée. Ces belles initiatives, dont vous découvrirez certaines dans les pages qui suivent, sont pour un tiers d'entre elles portées par des nouveaux partenaires d'EpA.

Nous sommes bien entendu très heureux de les soutenir, tout d'abord pour l'impact en soi, positif et mesurable, qu'elles auront sur la vie de nombreuses personnes atteintes dans leur santé mentale, et celle de leur entourage. Mais aussi parce que cet afflux croissant de demandes de soutien qui nous sont présentées est la preuve de la prise de conscience par notre société de la réalité et de l'importance des bienfaits pour ces personnes que l'accès à l'art et à sa pratique leur prodigue. En dernier lieu, cette forte augmentation du nombre de sollicitations que nous recevons marque aussi d'une façon générale la montée de l'engagement de la société civile en complément de celui de notre système de santé pour faire face au grave problème des souffrances psychiques en France.

Ces tendances sont positives. Mais, on le comprend, plus de ressources sont nécessaires pour pouvoir l'accompagner, et répondre aux besoins des nouveaux projets qui continuent à nous être proposés.

L'art fait du bien. Cela nous est constamment démontré par nos partenaires. Comme vous le lirez plus loin, en rassemblant, il sort ceux qui souffrent de leur isolement, et facilite leur inclusion et (ré)insertion. En libérant la création, il rétablit la confiance en soi. Et de mille autres manières encore, comme chacun d'entre nous le sent bien, d'ailleurs, au quotidien.

Merci encore donc, d'avance cette fois, pour votre soutien à Entreprendre pour Aider, qui œuvre pour étendre ces bienfaits au plus grand nombre possible.

Sommaire	
p.2	Notre invité
p.3-4	Actualités
p.5	Regard d'expert
p.6	Soyons concrets



Aider ceux qui souffrent de troubles psychiques et mentaux. Mettre l'Art au service de la santé mentale.

Notre invité •

Jules, étudiant en formation CIARA



Créée en 2004 par Sylvie Sanchez, l'association Créative Handicap propose une formation intitulée CIARA (Création, Intelligence Artificielle et Réalité Augmentée) qui forme des jeunes entre dix-huit et trente ans en situation de handicap ou de décrochage scolaire aux métiers de la création numérique, des jeux vidéo, du design graphique, etc. Le fonds Entreprendre pour Aider soutient le développement du module à distance de cette formation, afin qu'elle soit disponible à un public plus large.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Jules, j'ai vingt-huit ans, je suis formé à Créative Handicap depuis maintenant trois ans. Je suis artiste-asperger, atteint de Troubles du Spectre Autistique.

« Mon parcours se résume à beaucoup d'aventures et de mésaventures »

Quel a été votre parcours avant Créative Handicap ?

Mon parcours se résume à beaucoup d'aventures et de mésaventures. J'ai passé la majorité de ma jeunesse dans des hôpitaux de jour jusqu'à ce que j'arrive à me reprendre en main et me réaccrocher sur le plan scolaire en intégrant un lycée d'art graphique. J'en suis sorti diplômé d'un baccalauréat de communication visuelle multimédias.

Que vous apporte la formation CIARA ?

Je suis la formation CIARA depuis maintenant trois ans et je fais actuellement un stage pour le compte d'une start-up du nom de WE-dit située à Grenoble dans le cadre de la réalisation de « serious games ». La formation CIARA a été pour moi un coup de chance pour rééquilibrer ma créativité artistique. Elle est destinée à enseigner la création de jeux vidéos, que ce soit sur console, en réalité virtuelle ou augmentée. Créative Handicap m'a transmis de

nouvelles compétences et m'a redonné goût à des matières, principalement autour du graphisme, et m'a aidé à m'intégrer dans la société et à travailler mon indépendance.

« Créer me fait du bien et m'équilibre psychologiquement »

Que représente l'art dans votre vie ?

Le fait de dessiner, de créer, m'aide à m'exprimer, à me familiariser avec d'autres cultures, à me sensibiliser sur les siècles passés. Pour moi la création c'est aussi le savoir. Le fait de créer me fait du bien et m'équilibre psychologiquement ; j'ai ainsi plus confiance en moi. L'art me permet d'améliorer mon estime vis-à-vis de moi-même.

Pourquoi avoir choisi la formation CIARA ? En quoi vous correspondait-elle ?

J'ai trouvé cette formation professionnelle bien adaptée à ma situation d'autisme asperger. J'ai pu apprendre, à mon rythme, de nouvelles choses, comme la modélisation 3D, ou la programmation visuelle avec Unreal. On apprend à réaliser des jeux vidéo et comme j'ai été élevé depuis tout petit dans ce milieu du jeu vidéo, c'est vraiment top. Le fait que cela soit gratuit m'a aussi conforté dans ce choix de formation, car les autres formations sont soit trop élitistes soit trop chères.

Que souhaitez-vous faire, à l'issue de cette formation ?

J'hésite entre Level Designer ou Concepteur 3D, mais rien ne m'empêche d'alterner entre les deux.

► Retrouvez plus d'information sur le site creativehandicap.org

Actualités •

1 — Participation d'EpA à la conférence du ministère de la Culture sur les passerelles entre l'art et la santé dans le mécénat



À l'occasion du 83e Jeudi du mécénat, la mission mécénat du ministère de la Culture a organisé une matinée de rencontres et débats sur les projets autour de la thématique « Soigner par la Culture ».

Les Jeudis du Mécénat est un cycle régulier de conférences qui rassemble mécènes, experts et professionnels autour de thématiques d'actualité. La 83^e édition s'est déroulée le jeudi 29 février 2024, à l'Institut National de l'Histoire de l'Art (Paris), et a attiré deux cent trente participants.

S'y sont retrouvés plusieurs experts d'institutions référentes telles que l'Institut du Monde arabe, le Palais de Tokyo, le Palais des Beaux-arts de Lille ou encore le Cube de Garches, afin d'évoquer la place du mécénat dans les récentes avancées du secteur culturel, et plus particulièrement des musées, vis-à-vis des publics éloignés de la culture pour des raisons de santé. Le concept de muséothérapie, la médiation vers ces publics spécifiques, et l'apport de l'art au mieux-être ont été évoqués dans le cadre de la présentation de nombreuses initiatives développées en France ces dernières années.

Ce fut l'occasion pour Roxane Scheibli, Déléguée générale du fonds EpA, d'intervenir en tant que mécène lors de la table-ronde « Quelle place pour la santé au musée ? », et de revenir sur la genèse de notre fonds de dotation, la place de la santé mentale dans la médiation culturelle, notre expertise, et les nouvelles problématiques des mécènes du secteur. Les participants ont également pu apprécier le talent des comédiens et comédiennes de notre partenaire la compagnie du Théâtre du Cristal, qui a présenté un interlude théâtral.

L'événement a été enregistré et les échanges seront prochainement disponibles sur [le site internet du ministère de la Culture](#).

► Retrouvez toutes les infos sur [le site de la mission mécénat du ministère de la Culture](#)

Actualités •

2 — La Maison des femmes

• Un nouvel atelier d'écriture •

Depuis janvier, l'atelier d'écriture « Prendre mots » de la Maison des femmes vient enrichir le programme d'amélioration de l'estime de soi proposé aux patientes. Accompagné par Louise Oligny et Clémentine du Pontavice, co-animatrices de l'atelier « Réparer l'intime » depuis 2017, ce nouveau module est également animé par la journaliste Sophie Dufau.

Il offre chaque lundi un temps d'expression à travers des exercices d'écriture encadrés. Les patientes sont invitées à s'approprier les mots et à exprimer leur créativité en produisant des textes courts, des poèmes, des lettres, des jeux de définitions subjectives ou toute autre forme d'écriture. Il ne s'agit pas d'un groupe de parole mais d'une sorte de « cercle de jeux de mots ». Ces temps d'activité collective permettent de sortir de l'isolement, de développer de nouvelles compétences et d'avoir un lieu d'expression dédié.

Entreprendre pour Aider est heureux de poursuivre son soutien à la Maison des femmes dans la prise en charge psychologique et le parcours de soin des patientes.



© photo : Louise Oligny

3 — Palais de Tokyo

• *Toucher l'insensé*, une exposition sur la psychothérapie institutionnelle •

© photo : Tristan - Le Papotin



Du 16 février au 30 juin 2024, le Palais de Tokyo propose une exposition qui s'intéresse à différentes manières de transformer des lieux d'isolement en lieux de protection.

Le visiteur est invité à découvrir des œuvres et expériences d'artistes, soignants, éducateurs, qui ont initié des pratiques artistiques collectives dans diverses structures en lien avec la santé mentale. À travers ce parcours, l'exposition tend à souligner la fonction émancipatrice de l'art, ses fonctions sociales et éthiques.

Le fonds EpA s'associe à cet évènement pour l'organisation de deux moments forts. Le 14 mars 2024 a eu lieu une rencontre-interview entre Rodolphe Burger et les journalistes du Papotin, ainsi que la lecture par Dany Boon de textes inédits rédigés par les journalistes du Papotin, suivie d'un concert de Rodolphe Burger et du groupe Sonnenblume, et d'un DJ set de Marie la Nuit. Le 29 mai

2024, le Palais de Tokyo proposera la projection du film *L'Invisible*, suivie d'une discussion avec le réalisateur Nicolas Philibert, la psychologue et psychanalyste Linda De Zitter et le cinéaste François Pain.

► Plus d'information : <https://palaisdetokyo.com/exposition/toucher-linsense>

Regard d'expert •

Erwan Correc,
directeur du GEM Le Passage

« L'inclusion est au centre de notre vocation. »



Qu'est-ce qu'un GEM, et quelle est sa vocation ?

Le dispositif Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) a été créé avec la loi de 2005 qui reconnaît le handicap psychique. Les GEM s'appuient d'une part sur des expériences liées aux mouvements des droits civiques américains et d'autre part sur l'expérience des clubs thérapeutiques créés par la psychothérapie institutionnelle. Ces lieux sont associés au développement de la pratique de la pair-aidance, qui s'appuie sur la capacité pour quelqu'un d'aider une personne qui vit les mêmes difficultés. Les GEM sont des lieux d'accueil, dont la vocation et le fonctionnement diffèrent de ceux du secteur hospitalier, où prévaut nécessairement un rapport asymétrique entre le soignant et le patient. La démarche des GEM se base sur l'entraide mutuelle et l'accompagnement pour faciliter la réinsertion. Cet accompagnement a pour but de relier un individu à un groupe social. Cela peut se produire autour d'un café ou d'une activité partagée. Ce lieu a été voulu par le législateur sous forme associative, ce qui permet de créer et développer des liens sociaux. L'accueil est la première fonction des GEM.

Quelle est la particularité du GEM Le Passage ?

Le GEM Le Passage est situé au cœur de la cité à Paris, et l'inclusion est au centre de notre vocation. La majorité de nos activités sont artistiques et culturelles. Nous proposons aux adhérents de participer à la vie quotidienne du GEM, d'animer ou coanimer les ateliers et d'assumer les responsabilités associatives afférents aux membres du bureau et du CA. Nous sommes également ouverts tous les week-end grâce à l'implication et au désir des adhérents qui gèrent collectivement la journée du dimanche. Nous nous appuyons sur de nombreux partenariats locaux afin d'aller vers de nouveaux espaces ou de nouveaux professionnels. C'est le cas par exemple de la Maison Victor Hugo, de l'Opéra de Paris ou de la MPAA canopée.

Nous sommes historiquement parrainés par l'Association de Santé Mentale (ASM) du pôle 5/6/7 du GHU Paris psychiatrie et neuroscience, partenaire du projet dès le départ. L'idée était que l'entraide mutuelle générée par des liens sociaux permettrait d'éviter les réhospitalisations, favoriserait l'autonomie et un mieux-être. Nous voyons aujourd'hui que la participation à ce dispositif collectif induit un processus de rétablissement. Les adhérents retrouvent petit à petit confiance en eux et la capacité d'acquiescer de nouvelles

compétences. Cela favorise évidemment leur réinsertion dans la société et renforce leur inclusion dans la cité.

Quel est le rôle de l'art à vos yeux dans la réinsertion de personnes atteintes de troubles psychiques ?

L'art propose une forme de résilience. Le beau fait du bien, et la pratique artistique permet la création de liens autour d'un objet qui est autre que soi-même. Elle contribue à reprendre confiance en soi et en ses propres capacités sociales, et à reconstruire son intériorité. L'art réapprend à être fier de ce qu'on fait.

Quels sont d'après vous les défis majeurs de la santé mentale en France ?

La capacité à favoriser l'autonomie des personnes concernées par les troubles psychiques. Les GEM sont un dispositif de pointe à ce sujet. Nous savons impliquer les adhérents dans les projets collectifs. L'exposition Regards en 2023 à la Maison Victor Hugo en est un exemple. Le travail effectué avec si peu de moyens par tous les GEM autonome est formidable. Malheureusement, de plus en plus sont créés par des opérateurs médico-sociaux qui ne favorisent pas l'autonomie des associations d'adhérents. Cette mainmise sur le processus associatif est un frein à la prise en main du dispositif par les adhérents, donc à leur autonomie, en contradiction avec le décret d'application. La transformation de l'offre médico-sociale s'appuie sur une meilleure prise en compte des besoins, malheureusement la représentativité des personnes concernées n'est satisfaisante pour personne. Il me semble essentiel de s'appuyer sur les compétences développées depuis près de 20 ans par ce dispositif qui, pour faire face à cet enjeu, a besoin de plus de visibilité et de moyens.

Quelle est votre initiative culturelle préférée au sein du GEM ?

Notre agenda culturel est très chargé ! Nous avons participé, avec le collectif Lucienne Forest, à la création de l'exposition *Hugo s'escrime*, visible au musée Victor Hugo à partir du 26 avril 2024. Une exposition de photographie se tiendra au Pavillon Carré de Baudouin à partir du 16 mai, dans le cadre d'un projet avec l'Opéra de Paris. Nous invitons également l'ensemble de nos partenaires à venir nous rencontrer lors de nos portes ouvertes le 12 juin dans nos locaux. Enfin nous préparons un grand évènement InterGEM Parisien, à la MPAA broussais, en janvier 2025, 20 ans après la loi de 2005. Difficile de faire un choix ! Une initiative me tient aussi particulièrement à cœur : notre atelier chant, qui proposera une performance à l'occasion de nos prochaines journées portes ouvertes. Les membres de la chorale sont accompagnés de musiciens de la Compagnie Errance. Cet atelier permet à nos membres de faire de formidables progrès. Il est un véritable rayon de soleil pour ses participants, dont les plus anciens sont désormais en situation d'accompagner les nouveaux et coanimer les répétitions grâce à leur expérience. C'est essentiel de « donner de la voix » dans ce rapport à soi et aux autres.

Soyons concrets •

86 partenaires 153 projets soutenus 18 649 bénéficiaires 2 245 821 € versés



Roger Paluel-Marmont
Fondateur

Direction



Matthieu Delorme
Président



Bernard Rigaud
Vice-Président



Roxane Scheibli
Déléguée générale



Denis Hongre
Conseiller financier



Lionel Lenczner
Membre du bureau

Directeur de la publication : Matthieu Delorme
Rédactrice en chef : Roxane Scheibli
ISSN 2744-0559

Domaines d'interventions

LE SOIN ET L'ACCOMPAGNEMENT

- Arts Convergences
- Association 4A
- Cie Shonen
- Musée Carnavalet
- Saint-Jean Espérance
- ZIGZAG

L'INCLUSION, L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- AVEC talents
- Créative Handicap
- GEM Le Passage
- L'association 60 Adada
- La Maison des femmes
- La Philharmonie de Paris
- Le Papotin
- Palais de Tokyo

LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

- INECAT (Institut National d'Expression, de Création, Art et Thérapie)
- L'invitation à la beauté
- La Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art-Thérapie

• • • • • Nous contacter et nous soutenir • • • • •

Par votre générosité, vous contribuez à soulager la souffrance des personnes concernées, améliorer leur quotidien et celui de leurs proches, encourager leur insertion sociale et professionnelle, et faire avancer la recherche.

Roxane Scheibli (Déléguée générale)
roxane.scheibli@entreprendrepouraider.org — +33 1 42 67 37 18
1 rue Pierre le Grand 75008 Paris — www.entreprendrepouraider.org

IBAN : FR76 3006 6109 3100 0202 6720 164 — BIC : CMCIFRPP

Un grand merci !